

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2016

À cette séance ordinaire tenue le 11^e jour de juillet 2016 étaient présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Robert Lépine, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2016-07-11-137

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2016-07-11-138

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2016

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2016 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 13 juin 2016.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2016-07-11-139

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 11 juillet 2016 au montant de 260 621.64 \$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE JUIN 2016

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	9 841.49 \$
2	Telus	1 451.19 \$
3	Telus Mobilité	31.64 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	43.68 \$
6	Salaires nets des Élus, juin	2 459.96 \$
7	Salaires nets des Employés, juin	20 524.11 \$
8	Salaires nets des Pompiers, rapports juin, gardes, pratiques, 4 sorties: 1.- Bâtiment Rue Notre-Dame, 2.- feu d'herbe coin route 354 et Jimmy Welsh, 3.-bâtiment 2ième Rue, 4.- danger électrique Rte 354 limite St-Alban.	2 913.14 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise juin	10 006.19 \$
10	Receveur Général du Canada, remise juin	3 943.76 \$
11	REER, cotisations juin	1 906.96 \$
12	Financière Manuvie, ass. collective, juin	2 005.36 \$
13	Info Page, fréquence numérique incendie	41.05 \$
14	Canadien National, mai	554.00 \$
15	Postes Canada, éclairer juillet/août	121.38 \$
16	David Grondin, frais déplacements, hébergement et repas formation 24 et 31 mai: 753.98\$, 8 et 14 juin: 754.62\$	1 508.60 \$

17	Général Patente, spectacle 24 juin, Loisirs	448.40 \$
18	Vital Naud, remboursement fact .étui pour cellulaire	40.23 \$
19	Location Chapiteau Relais du Lac Blanc, chapiteau fête de la Pêche 4 juin: 201.20\$, 24 juin: 198.75\$, Loisirs	399.95 \$
20	Pisciculture Les Truites de la Mauricie, truites pour fête de la Pêche 4 juin, Loisirs	600.00 \$
21	Pascal Tessier, remb. factures matériel pour baseball des jeunes, loisirs (Revenus: 500.00\$ Alcoa)	449.96 \$
22	Marie Bélisle, remb. fact. Pharmacie St-Casimir	14.94 \$
23	Marché Thibault, Mun.: 4.70\$, Loisirs: 44.57\$ et remb. Bon d'achat chasse aux cocos: 10.00\$	82.61 \$
24	Garage Conrad Audet, essence Mun.: 354.23, Incendie: 95.34\$, Bouteilles d'eau Incendie: 12.00\$, marchandises Fête de la Pêche, Loisirs: 38.00\$	499.57 \$
25	Génératrice Drummond, réparation génératrice usise Aq.SC	603.28 \$
26	Garage Pierre Tessier, réparation camion Dodge 1993	939.07 \$
27	Katy Grandbois, remboursement factures pour matériel sportif: 28.73\$ matériel terrain de jeu: 140.47\$, frais déplacements: 11-05 au 21-06: 144.32\$, Loisirs	313.52 \$
28	Environnement McM Inc. Hon. Prof. Mesures de boues et d'échantillonnage Réf: résol: 2016-05-09-097	1 523.42 \$
29	Ville Donnacona, cour municipale mai	320.00 \$
30	Sports Plus, entretien tracteur gazon	698.37 \$
31	Bélanger, Sauvé, avocats, honoraires professionnels	4 802.24 \$
32	SCAR: Mun.: 164.53\$, Loisirs: 1513.69\$, Incendie: 189.60\$, Embellissement: 399.42\$	2 267.24 \$
33	Graphicolor, 65 gilets terrain de jeu et 15 impressions, Loisirs	475.71 \$
34	Direction du registraire des entreprises, déclaration 2016 pour Comité Saint-Casimir 2000	34.00 \$
35	Fondation des Services Sociaux, inscriptions Danielle DuSablou et André Filteau, tournoi de golf 6 juillet	350.00 \$
36	La Pérade Ford, camion 2016 Ford F-550: 56788.35\$, changement d'huile Ford F-150: 80.84\$	56 869.19 \$
37	Équipements Twin Inc. Benne basculante: 18166.05\$, ensemble de marchepieds: 1322.21\$, pour camion F-550	19 488.26 \$
38	9228-5931 Québec Inc. Location copieur 21-07 au 20-10	425.40 \$
39	It Cloud Solutions, Back-up en ligne 16-06-16 au 16-06-17	482.21 \$
40	Promutuel Portneuf-Champlain, assurances camion Ford F-550, 2016	379.32 \$
41	Trophées Danielle Enr. 50 médailles pour chiens	129.35 \$
42	Godin Station Service, essence Mun.: 805.50\$, Loisirs:17.50\$, Propane Loisirs: 59.68\$	882.68 \$

43	Pharmacie St-Casimir, Mun.: 12.64\$, Loisirs: 23.85\$	36.49 \$
44	Lettrage Michel Durivage, croix année sainte: 114.98\$, panneaux d'infos pour monte-personne: 316.18\$ Mun. 34%: 107.51\$,Loisirs 66%: 208.67\$	431.16 \$
45	RRGM, vidange fosse septique coût supplémentaire	71.98 \$
46	Patrick Tessier, déprédation de castors	150.00 \$
47	Librairie Laliberté, volume biblio.	31.45 \$
48	Ange-Aimée Asselin, frais déplacements et repas 25 mai et 8 juin: biblio. 154.37\$, remb. Fact. fournitures pour journées de la culture: 133.37\$	287.74 \$
49	Denis Naud, frais déplacements 15 juin, Équipements Twin Québec, 154 km	61.60 \$
50	Entreprises St-Ubalde, calcium Rg. St-Jérôme	896.81 \$
51	Équipement Bureau Portneuf-Champlain, papiers copieur	132.23 \$
52	Richard Équipement, fournitures de bureau	178.50 \$
53	Isabelle Lavallée, 3 hres maquillage 24 juin, Loisirs	150.00 \$
54	Électro-Paul, lumière de rue: 523.14\$, Réf: Résol.: 2016- 02-08-038. Réparer pompe usine Aq.SC: 85.08\$	608.22 \$
55	Érablière Morissette, chargé de projet Rue des Moissons, phase 2, Réf: Résol. 2016-04-11-081	4 748.47 \$
56	Réal Huot Inc, matériel Rue des Moissons, phase 2	2 095.85 \$
57	Groupe Géniarp Inc. Technicien de construction Rue des Moissons, phase 2: 13135.32\$, relevé prise d'eau St- Thuribe: 347.80\$	13 483.12 \$
58	Fonderie Laroche Ltée, matériel Rue des Moissons phase 2	5 745.44 \$
59	Ciment Québec Inc. Blocs de béton Rue des Moissons, phase 2	80.48 \$
60	Transporteurs en Vrac de Portneuf, transport sable et pierre Rue des Moissons, Phase 2	22 176.87 \$
61	Johnny Lefebvre, transport sable et pierre Rue des Moissons, phase 2	4 427.48 \$
62	Transport Gilles Tessier,83 hres pelle Rue des Moissons, phase 2, Réf: Résol: 2016-05-09-096	10 974.36 \$
63	134619 Canada Inc. 127½pelle + 2 pesées pour sable, Rue des Moissons phase 2: 13976.34\$, 3 hres pelle poteaux terrain balle, Loisirs: 327.66\$, 4 hres pelle bris aqueduc 5 mai Rivière Blanche Ouest: 344.92\$	14 648.92 \$
64	MRC Portneuf, quote-part 3ième vers: 24978.36\$, hon. Profess. en urbanisme 7-12-15 au 10-06-16: 580.73\$	25 559.09 \$
65	Construction Pavage Portneuf, achat asphalte Route Adélar-Laganière et Rg. Ste-Anne	816.51 \$
66	SIP Télécom, casque d'écoute sans fils poste réception bureau mun.	615.12 \$
67	ProPlus, produits nettoyage salle par. Loisirs	72.43 \$

68	Imprimerie Germain, Mun.: 552.43\$, Incendie: 287.44\$	839.87 \$
69	Groupe Environex Inc. Analyses d'eau potable et usée	338.09 \$

TOTAL DU MOIS: 260 621.64 \$

Municipalité:	248 986.91 \$
Loisirs:	7 163.02 \$
Incendie:	4 057.35 \$
Local des Jeunes	0.00 \$
Embellissement	414.36 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce onzième jour de juillet 2016.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

M. Raymond Beaudoin déplore les actes de vandalisme commis récemment aux équipements de loisirs.

M. Denis Naud nous dresse un état de la situation en regard des travaux de la phase II de la rue des Moissons.

M. Louis-Philippe Douville n'a rien à signaler.

Mme Danielle D. DuSablou félicite la population pour l'accueil réservé aux touristes.

M. Robert Lépine nous informe qu'il est autorisé à célébrer des mariages et des unions civiles.

M. Michel Trottier n'a rien à signaler.

M. Dominic Tessier Perry nous résume le degré d'avancement dans les dossiers du monte-personne, de la descente à la rivière et de l'aqueduc du Pied de la Montagne.

2016-07-11-140

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2016-07-11-141

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 149-2016 SUR LE DÉPÔT
DANS LA RUE DE LA NEIGE PROVENANT D'UN TERRAIN
PRIVÉ**

CONSIDÉRANT que certaines propriétés ne disposent pas de l'espace nécessaire afin d'entreposer leur neige durant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance du Conseil tenue le 13 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le *Règlement numéro 149-2016 sur le dépôt dans la rue de la neige provenant d'un terrain privé* soit adopté.

Ce règlement est reproduit tout au long dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉE

**PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION DES
VÉHICULES HORS ROUTE / POINT D'INFORMATION**

Les membres du conseil informent et répondent aux questions provenant de l'assemblée. Par la suite, il est convenu de publier sur le site Internet de la municipalité une carte du futur réseau de circulation des véhicules hors route.

2016-07-11-142

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME SNC LAVALIN DANS LE
CADRE DU PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC DANS
LE SECTEUR DE SAINT-THURIBE**

CONSIDÉRANT QUE la firme SNC Lavalin a déposé à la Municipalité son offre de service relativement à la demande de certificat d'autorisation exigé par le MDDELCC dans le cadre du prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur de Saint-Thuribe;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Thuribe s'est engagée, par sa résolution 2016-06-425, à financer la moitié des coûts de réalisation des travaux;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADJUGER un contrat de gré à gré à la firme SNC Lavalin au montant de 7 300\$ (plus taxes) et ce, tel que décrit dans leur offre de service du 18 mars 2015.

ADOPTÉE

2016-07-11-143

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LA CORRECTION DE L'APPROCHE NORD DU PONT DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT QU'IL existe une problématique d'espace de manœuvre à l'entrée nord du pont de l'église;

CONSIDÉRANT QUE cette route est à l'entretien du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de revoir l'emprise routière à cet endroit;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir est prête à céder au ministère des Transports la largeur du trottoir afin d'améliorer les manœuvres routières à l'entrée nord du pont de l'église;

DE transmettre cette résolution au ministère des Transports, à la Fabrique de Saint-Casimir ainsi qu'au Comité Saint-Casimir 2000 inc.

ADOPTÉE

2016-07-11-144

AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR LA SIGNATURE D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC DANS LE CADRE DU PROJET DE DESCENTE À LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité projette d'aménager une descente à la rivière Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de certificat d'autorisation doit être déposée au MDDELCC dans le cadre de ce projet;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à signer la demande de certificat d'autorisation au MDDELCC.

ADOPTÉE

2016-07-11-145

AUTORISATION POUR LA MISE EN VENTE DU CAMION DODGE W350 1993 (4RM TURBO DIESEL)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se départir de ce véhicule;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à la mise en vente de ce véhicule par le biais d'une annonce dans la prochaine édition du journal *L'Éclaireur*;

DE fixer le prix de vente à 6 300\$ avant les taxes, lequel inclut la gratte à neige. Ces équipements sont vendus tels quels sans aucun recours contre la municipalité.

ADOPTÉE

2016-07-11-146

FÊTE CHAMPÊTRE DU 21 AOÛT PAR LA FABRIQUE ST-CASIMIR

CONSIDÉRANT la demande reçue en date du 4 juillet par les responsables de la Fête Champêtre demandant à la municipalité de fournir des denrées, des articles dans la cuisine municipale et l'utilisation de la salle pour le souper et le mini-bingo.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du Conseil accepte de faire un don de 150.00\$ pour les denrées, de fournir les articles de la cuisine municipale et l'utilisation gratuite de la salle pour le souper et le mini-bingo lors la fête champêtre du 21 août organisée par la fabrique Saint-Casimir.

ADOPTÉE

2016-07-11-147

DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ / FERME FLÉOLE INC.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Casimir a reçu une demande d'appui de la part de la Ferme Fléole inc. relativement à une requête déposée devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT que cette requête vise à acquérir une partie du lot 3 927 068 du cadastre du Québec lequel est situé dans la zone A-6 afin d'y maintenir des activités agricoles;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir appuie la demande de Ferme Fléole inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

D'INDIQUER à la Commission que cette demande ne contrevient à aucun règlement de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-07-11-148

OMH DE SAINT-CASIMIR / CONTRIBUTION MUNICIPALE AU DÉFICIT

CONSIDÉRANT que la quote-part de la municipalité s'élève à 10% du déficit avant capitalisation de l'OMH de St-Casimir;

CONSIDÉRANT qu'il reste un solde de 494\$ à verser pour 2014 et de 2 296\$ pour 2015;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lépine
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de Saint-Casimir accepte de verser la somme de 2 790\$ pour combler les déficits de 2014 et de 2015 relatif à l'OMH de Saint-Casimir.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT 150-2016 ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR

Je, soussigné, Denis Naud, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement 150-2016 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Saint-Casimir.

Denis Naud, conseiller

**AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT 151-2016
ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
CASIMIR**

Je, soussigné, Denis Naud, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement 151-2016 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Casimir.

Denis Naud, conseiller

2016-07-11-149

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 3 / MONTE-PERSONNE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a procédé à la vérification du décompte progressif # 3 transmis par l'entrepreneur dans le cadre du projet de monte-personne;

CONSIDÉRANT qu'une retenue de 10% a été appliquée au décompte comme garantie des travaux;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal accepte de payer à l'entreprise Construction RO inc. de Trois-Rivières le décompte progressif # 3 dans le cadre du projet de monte-personne au montant de 31 995.45\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

DIVERS

Mme Danielle D. DuSablon tient à féliciter le concepteur des bacs à ordures municipaux, M. Jean-Yves Naud, pour l'ingéniosité dont il a fait preuve.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2016-07-11-150

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 21h15.

René Savard,

Dominic Perry Tessier

Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Maire